



## LAA-MONDRANS

Les deux anciens territoires voisins de Laà et des Mondrans ne forment plus maintenant qu'une seule commune, une seule paroisse, celle de St Étienne de Laà. L'église entourée de son cimetière dépendait de l'abbaye laïque de Laà dont l'origine est des plus anciennes.

Il y a eu à Laà, un « **noyau de chrétienté** » reconnu depuis le 10<sup>e</sup> siècle. Selon le Cartulaire de Sorde rapporté par Marca, le Vicomte Guillaume Sanche donne en l'an 988, la dime de Sainte Suzanne au monastère de Sorde. Et pour accroître les revenus de cette paroisse, il oblige les habitants de Laà et de Lanneplaà à aller y faire baptiser leurs enfants, les jours de Noël, Rameaux, Pâques ou Pentecôte. (*Cartulaire de Sorde, Marca II p.625, Faget p.45*)

Sorde est une abbaye bénédictine fondée avant 960 sur l'emplacement d'une riche villa gallo-romaine qui est située dans le département des Landes, non loin de Peyrehorade.

Durant une certaine époque, Laà a fait partie des dépendances de l'abbaye de Sorde, sous la coupe de l'évêque de Dax. La destruction de l'ancien évêché de Beneharnum avait permis aux diocèses voisins de gérer à leur avantage les dîmes et autres revenus des paroisses qui en dépendaient. Quand, au début du XII<sup>e</sup> siècle, l'ancien évêché a été recréé à Lescar, il a fallu lui rendre ses revenus.

Quant à l'abbaye laïque, son existence n'est affirmée qu'à partir du 14<sup>e</sup> siècle :

« *Gaston II de Foix, vicomte de Béarn accorde le 13 juillet 1340, à Pierre seigneur de l'abbadie de Laà, "la permission de bâtir sa maison de pierres et de faire les fortifications qu'il voudrait". ( B 672 fol 41 et 88)*



l'église de Laà-Mondrans entourée de son cimetière dans l'enclos de Belland au XIX<sup>e</sup> siècle.

### L'église

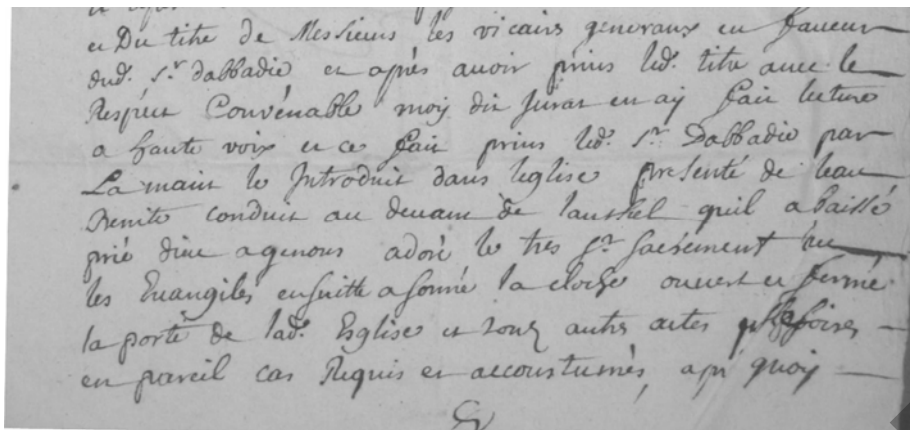
L'abbé laïc était censé avoir bâti l'église sur ses terres. Celle-ci se trouve encore dans l'enceinte du domaine. Comme toutes ces premières églises paroissiales du moyen âge, elle est simple et de petite dimension, ne comprenant qu'une nef et un chœur.

L'église **Saint Étienne** de Laà a conservé ses dimensions d'origine, mais a été l'objet d'une restauration et d'aménagements comme presque toutes les églises du Béarn au 19<sup>e</sup> siècle. Outre le clocher, on lui a ajouté la sacristie, côté sud et sur le côté nord une sorte de galerie qui sert à la fois de narthex et d'enfeu. En lisant le procès verbal de la visite de l'évêque en 1902 (*cité plus loin*), on s'aperçoit que "ce monument" n'était alors qu'en projet, pour abriter des sépultures et



l'escalier qui mène au clocher.

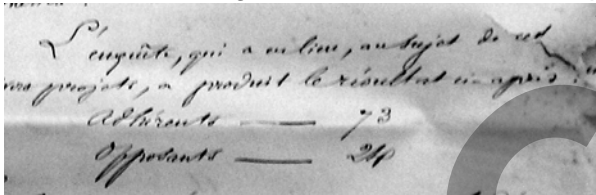
Il donne aussi un abri pour le porche qui s'ouvre sur le côté nord. Le clocher à flèche n'a été



construit qu'au 19<sup>e</sup> siècle, en prolongement de la nef.

La sacristie n'existait probablement pas en 1716 lors de la mise en possession de la cure par Louis Dabbadie, curé de Castetner, sinon ce prêtre y serait aussi entré, ouvrant et fermant sa porte.

En 1877, l'église est en mauvais état et le cimetière devient trop petit. Par ailleurs, de nouveaux règlements sanitaires (*Hygiène et Salubrité*) préconisent d'éloigner les cimetières des habitations. La municipalité envisage de créer un nouveau cimetière et de bâtir une nouvelle église. Le maire M. Monbeig propose un terrain et M. Champetier propose de racheter le sol de la vieille église et du cimetière et offre aussi une aide financière pour la construction de la nouvelle. Tout paraît facile. Sauf que le préfet refuse le projet de créer le cimetière autour de la nouvelle église comme le conseil l'envisageait. Mais cela ne semble pas la raison pour laquelle ce projet a été abandonné.



L'enquête menée auprès des habitants démontre que ces derniers ne voulaient pas de ce projet.

C'est probablement peu après que les travaux de réparations et de transformations ont été accomplis.

Les récentes réparations se sont terminées par la restauration des tableaux. La modeste église en est bien pourvue. A remarquer, un Saint Étienne et une représentation ancienne d'une Vierge à l'Enfant. Ses vitraux ont été posés en 1895, date probable de l'achèvement des travaux. L'un d'eux, nous montre Saint Louis roi de France, personnage rarement représenté dans nos modestes églises béarnaises.





*Une vue de l'église actuelle depuis le pré de Saint-Faust*

## **Un lieu de culte aujourd'hui disparu : *Saint Faust de Lacq***

Un texte du **cartulaire de Lescar** rapporte vers 996 sur l'ordre de Guillaume-Sanche, duc de Gascogne, qu'un jeune noble béarnais dénommé Loup-Fort de Serres assassina un vicomte gascon qui pourrait être Centulle III de Béarn ou son frère. Guillaume-Sanche aurait même menacé Loup-Fort pour l'obliger à commettre son forfait.

Pris de remords, Loup-Fort s'en remit à la justice de l'Eglise. Il se présenta à son évêque Arsius-Raca qui, devant la gravité du crime, hésita à l'absoudre et l'envoya à Rome accompagné de témoins et muni d'une lettre de recommandation.

Comme souvent en cas de meurtre, la sanction du pape consista dans le retrait du monde par la vie monastique.

Après avoir obtenu l'absolution, Loup-Fort prit donc l'habit d'ermite et rechercha une solitude pour y passer le reste de ses jours. Sur les conseils de Guillaume-Sanche et de son épouse Urraque, il choisit d'abord la petite église St Faust de Lacq, comme en témoigne le texte latin cité par Pierre de Marca dans son Histoire de Béarn :

*« Et accepit concilium cum comite et sua uxore ut fecisset se monachum in ecclesiola beati Faustii ».*

Cependant, l'évêque Arsius-Raca persuada Loup-Fort de s'établir à Lescar, cité épiscopale détruite par les Normands. Par conséquent, il fonda une communauté de moines à Lescar, grâce aux donations de son père, Fortaner de Serres, et du duc Sanche de Gascogne qui rachetait ainsi l'homicide qu'il avait commandé.

La publication récente du **cartulaire de la cathédrale de Dax** confirme l'ancienneté de l'église St Faust de Lacq.

Vers 1052, Dodon d'Oeyreluy, viguier, c'est-à-dire un représentant de l'autorité comtale, fait donation à l'Eglise de Dax, au moment où ses fils y deviennent chanoines, de l'église St Faust de Lacq et de la moitié des offrandes de l'autel de St Vincent de Salies.

Lacq n'a jamais fait partie du diocèse de Dax, mais ne se trouve pas très éloigné de son ancienne limite sud-est qui englobe au haut Moyen Age le sanctuaire de Muret (1).



Une parcelle de la propriété Bigorgne-Pilard porte encore le nom de pré de St Faust (*Sen Haust*). C'est dans cette parcelle que la tradition locale place un ancien cimetière où des sépultures ont été trouvées à plusieurs reprises. En 1920 y fut découvert par le Dr Bon un sarcophage en pierre contenant le squelette d'un guerrier. Cette tombe a livré deux plaques de cuivre travaillées au burin et paraissant provenir d'un ceinturon. Les dessins géométriques évoquent l'art mérovingien ou carolingien et on note sur l'un d'eux la présence d'une croix (2).

Dans ce pré se trouve une pierre réputée miraculeuse, dite **pierre de St Faust**, « *peyra de sen Haust* », où l'on amenait les enfants atteints de maladie de la peau (*scrofule*) pour que le saint les guérisse.

Une personne portant le titre de marraine prenait les enfants pour les conduire jusqu'à la pierre où ils étaient dévêtus puis habillés de neuf. Les vêtements usagés laissés près de la pierre,

# LAGOR



Le village de Lagor en l'an 1000 dépendait du bailliage de Pardies et se résumait au château et à une partie du quartier des Bordes, sur le premier coteau. La dîme était prélevée sur les terres situées entre le gave de Pau et le ruisseau le Geü.

Vers 1010, les dîmes de Mourenx et Lagor, deviennent la possession du monastère de Lucq de Béarn, car Arraterre de Gurs, qui étaient patronne de ces droits, après deux veuvages rapprochés, se décida à vivre au monastère de Lucq de Béarn.

Les moines de Lucq de Béarn ont construit un prieuré dédié à Saint Jean, dans l'enceinte du quartier du château. Ce bâtiment restera en service jusqu'à la construction de l'église actuelle, au début du 14eme siècle. Ce bien religieux sera vendu en 1570, lors de la vente générale et acheté par Alexandre Dusert alors pasteur de Lagor. Il sera ensuite propriété de la famille Pédemon. Au 18eme siècle, cette terre sera vendue et sera cédée sous forme de don à la commune, afin de servir d'extension au jardin du presbytère ; aujourd'hui la commune en a fait un parking.

Après l'année 1200 les limites du Béarn sont ramenées à la région d'Orthez et Salies de Béarn. Le village de Lagor se développe fortement et alors est créé le bailliage de Lagor.

En 1328, après avoir reçu « *les fors de Morlaàs* », la communauté de Lagor, compte 112 familles, la nouvelle église sera dédiée à Saint Blaise, en 1569, lors de l'avance des troupes royales françaises catholiques, se rendant au siège de Navarrenx. L'église sera prise et la sacristie détruite et en 1698, soit 120 ans après, le représentant de l'évêque, visitant l'église de Lagor, demanda à ce que les murs de la sacristie soient reconstruits. L'église alors est dite « *dans un grand état de délabrement* ».

Ce ne sera qu'après 1620 que cette église sera dédiée à Saint Michel. Elle sera restaurée et agrandie en 1869.

Lorsque Jeanne d'Albret interdit en Béarn la religion catholique, l'église sert de temple. Le curé de Lagor se convertit à la religion protestante et continue ainsi de bénéficier des droits de prébendes.

Le premier pasteur de Lagor sera Alexandre Dusert ou d'Uzer. Il épouse Jeanne Pedemont, fille de marchand de Lagor. Le 14 décembre 1580, ils font leur testament, ils sont mariés depuis 18 ans, donc vers 1562 et ont trois enfants, Pierris ou Pierre (sera procureur du roi à Monein), Jeanne et Suzanne seront dit Dusert dit Pedemont, puis Pedemont.

On connaît en partie la vie de cette époque grâce au registre protestant de Lagor qui de 1563 à 1668, recense les actes d'état-civil des familles de Lagor et en partie des villages d'Abidos, Mourenx, Os-Marsillon, Vielleségure et Sauvelade.

A partir de 1580 le pasteur de Lagor sera Jean Minvielle, en service jusqu'en 1630, il vivra la période où les biens de l'église catholique seront restitués. Il habite à Lagor, en 1590 il a un fils Samuel, baptisé à Lagor par Lafite, pasteur à Arance. Samuel Minvielle est dit « *écolier en théologie à Orthez* », lors du baptême, le 12 février 1612, d'une fille de Jean Lafite et en est le parrain.

A partir de 1633, Jean Minvielle est malade, il est remplacé par Lafite pasteur à Arance et par Paul Laugar, diacre à Lagor ; celui-ci mentionne en plus des actes, des faits marquants, ainsi

le 28 avril 1647, il précise « *qu'un grand coup de vent a endommagé le toit de la maison de ville et donc des baptêmes ont été faits dans la grange dite deu Poury, celle-ci appartient à monsieur Laforcade.* »

A partir de 1656, c'est Isaac Darrigrand, originaire d'Orthez, qui sera pasteur à Lagor. Le 11 juillet 1657, son fils Jean Pierre est baptisé à Lagor, le parrain est Jean Pierre Darrigrand son grand père d'Orthez. Ce pasteur sera le dernier à exercer à Lagor, car en 1668 il est mis en fonction à Maslacq, le temple de Lagor étant interdit. Les protestants de Lagor doivent aller soit à Maslacq ou à Pardies, où les temples resteront en service. A Lagor le consistoire et l'école existeront jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes en 1685.

### **Restitution des biens ecclésiastiques à Lagor.**

Les travaux de la commission commencent le 29 octobre 1620, devant l'église Saint Blaise de Lagor en présence des jurats : Pierre Laforcade, Jean Laugar, Jean Cabé, Peyrotet Tamon. Dans sa déclaration, Minvielle pasteur ne s'oppose pas à la restitution des biens, mais il demande qu'un lieu commode leur soit donné et à cette fin propose que la borde dite « *du Toronger* » leur soit donnée. Six mois étant nécessaires pour l'aménager ils demandent à profiter à bien commun de l'église durant ce délai et la cloche nécessaire aux protestants sera faite à frais commun. Pour ce qui est du cimetière qui entoure l'église, le chemin le partageant, la partie se trouvant vers le ruisseau « *le geü* » sera pour les catholiques, la partie se trouvant coté gave de Pau sera pour les protestants.

Malgré toutes ces bonnes résolutions et à cause des problèmes financiers importants de la commune, la solution finalement adoptée n'est pas l'aménagement d'une grange, choix trop coûteux, mais un accord, le 6 juin 1621, fait que la commune autorise les protestants à faire leurs offices dans la maison de ville.

Cet accord va rester en vigueur jusqu'en avril 1629, date à laquelle seront saisis des biens communaux, dont la maison de ville, la halle, le moulin communal et un bois. Les protestants et les jurats ont trois mois pour quitter la maison de Ville.

Lors de la vente aux enchères, monsieur Laforcade achète la maison de Ville et la halle. La commune rachète la halle et la maison de ville est vendue au consistoire protestant par Laforcade et ce bâtiment redevient alors le temple de Lagor.

Ce bien ne sera jamais payé, vers 1680 Laforcade est en difficulté financière pour des biens achetés à Pau et le notaire de Lagor, Rey Loustau qui s'était porté caution pour lui, doit payer à sa place.

Alors Rey Loustau demande devant la justice à être mis en possession de la maison de ville de Lagor, cela lui est accordé, alors des négociations s'engagent pour que la commune puisse racheter ce bien. Fin 1684 l'acte d'achat est passé. La révocation de l'édit de Nantes, l'arrivée le 21 mai 1685 de deux compagnies de dragons à Lagor feront que l'ancien temple redevenu depuis peu maison de ville sera détruit malgré les protestations des jurats.

### **Extrait du document publié par B. Vaurigaud dans le bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français de mai juillet 1857**

(Notes concernant le nombre de familles protestantes vers 1650, sur le secteur du colloque d'Orthez, où sont compris les villages du canton de Lagor et de la vallée du Lâa.).

*« Le colloque d'Orthez qui est à l'autre extrémité de la province à 2467 familles, 33 temples, 11 ministres et quatorze églises recueillies, à savoir :Gouze, Lagor, Vielleségure, Castillon, Orthez, Castétis, Maslacq, Loubieng, Sainte Suzanne, Orthez, Baigts de Béarn, Bellocq, Bérenx et Pardies.*

*Gouze et les villages voisins, Mont, Lendresse, Arance et Lacq, ont 199 familles, à savoir Gouze 42, Mont 58, Lendresse 33,Arance 58 et Lacq 8.*

*Lagor et Lahourcade ont 147 familles, à savoir, Lagor 122 (sur « un total de » 217) et Lahourcade 25.*

*Vielleségure et Sauvelade ont 50 familles, à savoir, Vielleségure 39 et Sauvelade 11.*



L'église, sous le vocable de Saint-Jacques-le-Majeur, le cimetière qui l'entoure et le cimetière protestant à l'entrée du village sont les témoins des différents lieux de cultes implantés à Lanneplaa. L'église est sur la voie de Vézelay du pèlerinage de St Jacques de Compostelle. Sur un même site nous voyons l'église et son Abbadie à demi cachée par ses dépendances.

## L'ÉGLISE :

A l'occasion de la visite de l'évêque de Bayonne, Monseigneur Jauffret, le 17 mai 1901 à 15h, le rédacteur du compte-rendu fait une description sommaire de l'église : *«M le maire entouré de son conseil a souhaité la bienvenue au Prélat. Des arcs de verdure avaient été dressés. Toute la population était là. [...] L'église est petite, à une seule nef, clocher à flèche. Les fonts baptismaux sont très incommodes ».*

Le même évêque était venu en 1896, pour la confirmation de 179 enfants : 43 de la paroisse, 77 de Montrestrucq, 59 de l'Hôpital-d'Orion. Le journal officiel de l'évêque, *«Bulletin Diocésain»*, relate l'évènement : *«Le dimanche matin, 28 juin, un groupe de cavaliers de Lanneplaa est venu prendre Monseigneur au collège de Moncade, à Orthez, pour le conduire à la paroisse. Leurs bérets étaient agrémentés de rubans flottants [...] La procession des enfants attendait l'Evêque, à la descente de voiture, en bas de la côte, au haut de laquelle se trouve l'église : cette région du canton n'a rien en plaine, malgré son nom de "Lande plate" [...] L'église est petite, ornée de peintures, grâce au frère aîné du pasteur (ici pasteur veut dire curé ndlr), petit clocher en façade, à flèche. La sacristie laisse à désirer : elle est exigüe, humide, presque sans crédence» [...] Du bas de la côte à l'église, l'évêque a marché sous une série d'arcs de triomphe dont le premier, formant l'entrée de cette verdoyante galerie était à quatre montants. Les familles avaient disposé, selon le vieil usage, des bouquets, des statues, des cierges allumés, Toute cette campagne est des plus riants. Monseigneur rentrait vers 6 heures à Orthez, toujours accompagné des cavaliers de Lanneplaa».*



**En gros, la silhouette de l'église St Jacques est la même aujourd'hui qu'en 1896. Sauf : à l'extérieur les vitraux et le crépis et à l'intérieur l'enduit des murs, une partie du mobilier et la décoration.**

La nef, voûtée de bois, est éclairée par deux fenêtres de forme romane, percées dans chacun des murs latéraux. Le chœur a la forme d'un demi-hexaèdre formé par trois pans de mur.



La lumière du soleil levant pénètre, symétriquement, par chacune des deux ouvertures rectangulaires. Les 6 fenêtres sont décorées de vitraux. Le toit est en tuiles à crochet. Le clocher est surmonté d'une flèche, à quatre pans, couverte d'ardoises et surmontée d'une croix et d'un coq. Sa base forme un porche. Il est flanqué de deux clochetons qui abritent chacun un escalier à vis, tout en bois, permettant d'accéder à la tribune. Une petite fenêtre rectangulaire fermée, à gauche par un vitrail moderne, éclaire les marches de chacun d'eux. Un oculus côté sud donne une faible lumière à la tribune. La sacristie occupe le petit bâtiment couvert de tuiles, on y accède par quelques marches.

On pénètre dans l'église en passant sous le porche du clocher. La tribune, n'étant qu'en partie dans la tour, assombrit le fond de la nef. L'allée de la nef est pavée de loses, le sol sous les bancs est recouvert de terre cuite. Le carrelage du chœur est de céramiques orangées.



L'autel en marbre blanc veiné, typique du début du 20<sup>ème</sup> siècle, a été scindé pour dire la messe face au peuple.



Les fonts baptismaux, jugés «*fort incommodes*» en 1901, sont passés du fond de la nef dans le chœur lors son réaménagement au tout début des années 2000.

Les peintures du frère de l'abbé Daverat en poste en 1896, ont disparu en 1967.

Sur les six grands vitraux les motifs géométriques dominent. Les deux du chœur sont identiques. Les deux premiers de la nef, face à face sont semblables. Par contre les deux du fond représentent : à gauche le St Esprit (la cuve des fonts baptismaux était au-dessous de lui) et à droite I H S surmonté d'une croix (Jesus Hominum Salvator : Jésus sauveur des hommes). En 1932 ils sortent de l'atelier d'Henri Gesta (1864--1938) de Toulouse. Henri a succédé à son père Louis-Victor

Gesta (1828--1894) créateur de l'atelier en 1852.

La photo n'est pas bonne car elle n'a pas pu être prise de face, la vitre de protection provoquant beaucoup de reflets ndlr.

Une telle représentation de Saint-Jacques pèlerin muni de son bourdon est rare. Cette œuvre est composée d'un fond de tissu clair, de l'ajout de broderies dorées : 4 roses dans les encoignures d'un carré limité par une torsade. Le Saint est dans un cercle. Ses habits sont découpés dans des tissus superposés de différentes couleurs et décorés de broderies.

Qui est l'auteur de cette œuvre qui a été installée en 1821?





## Les deux églises Saint Martin de Tours à Lendresse

Notre club d'histoire a publié une première étude des deux églises St Martin dans le bulletin N° 7 de MCLV (année 2010). Nous l'avons reprise ici dans ses grandes lignes, et y avons ajouté des éléments nouveaux découverts entre temps. Pour une approche plus complète nous vous encourageons à relire ce premier article.

**Le village de Lendresse a connu une première église, des plus anciennes du Béarn, emportée en partie par les eaux du gave lors d'une crue entre 1812 et 1815.**

**Une nouvelle église, dédiée comme la première à St Martin de Tours, a été construite au cœur du village en 1829.**

## La première église St Martin de Lendresse

### Origine de cette 1<sup>ère</sup> église

L'église de Lendresse fait partie, avec celles de Loubieng et Castétarbe, **des plus anciennes en Béarn**. Il s'agit de la première vague de construction d'églises, toutes dédiées alors à St Martin de Tours.

**En 1385** le dénombrement général des maisons de la vicomté de Béarn établi sur ordre de Gaston Fébus fait état au village de Lendresse de l'existence de « l'Ostau de l'Abadie, domenger », maison du seigneur de l'abbaye (l'abadie signifie l'abbaye).



Cette abbaye n'est autre aujourd'hui que « le château de Lendresse ». Ce nom lui est donné depuis fort longtemps, après la disparition de l'ancien château féodal du village.

C'est sur ce domaine que, nous pensons, se trouvait la 1<sup>ère</sup> église de Lendresse.

**En 1571, l'église fait partie des biens ecclésiastiques saisis sur ordre de Jeanne d'Albret**

L'église sera consacrée durant une cinquantaine d'années au culte protestant.

## Le 6 novembre 1620, protestants et catholiques se disputent l'église.

Lors de la restitution des biens ecclésiastiques aux catholiques un compte rendu de la rencontre du 6 Novembre 1620 entre l'évêque, les jurats et le pasteur protestant de Lendresse est établi.

Suivant ce compte-rendu publié dans l'ouvrage d'Henri Lassalle « le Rétablissement du culte catholique en Béarn », se trouvent rassemblés, ce jour-là, devant l'église de Lendresse Pierre de Saffores, Jean de Brusset, Jean de Lahille, jurats, et Maître Pierre de Lafitte ministre, pasteur protestant à l'époque des villages de Lendresse, Arance et Gouze.

Pierre de Lafitte déclare au sujet de l'église « qu'ils la possédoient avant la saisie des biens ecclésiastiques, outre qu'il n'y a que peu de catholiques en tout le lieu. » L'évêque réplique que **ladite église est des anciennes...** ».

Tous deux sont ainsi d'accord sur l'ancienneté de l'église bien antérieure à 1571 date de la saisie des biens ecclésiastiques ordonnée par Jeanne d'Albret.

Le compte-rendu de la venue de l'évêque toujours en 1620 nous apporte d'autres informations :

« ... L'église, le cimetière, le temple et la cloche sont l'objet des clauses ordinaires. Les protestants quitteront l'église dans deux mois... Le sieur de Lafitte en appelle au Conseil... ».

Nous n'en savons pas plus ni sur la question du temple dont il est fait mention ni sur la décision du Conseil.

## Le 22 Mars 1666, l'église est dans le dénombrement d'Henry de Lassalle abbé laïc de Lendresse

Noble Henry De Lassalle, abbé laïc de Lendresse, explique dans son dénombrement, déclaratif de l'ensemble de ses biens, que ses prédécesseurs ont fondé l'église de Lendresse.

« ... Plus que lesd(its) abbés de Lendresse, ses prédécesseurs ont fondé l'église parrossielle dud(it) lieu quy est battie dans les fonds de la mai(s)on abbatiale et joignant lad(ite) bassecour, et en ceste qualité tant luy que ses prédécesseurs ont esté patrons de lad(ite) cure et y ont présenté, vacation advenant, et sur leur presenta(ti)on, Monsieur l'évesque dioscézain ou ses vicaires généraux ont pourveu (de) lad(ite) cure les personnes par eux nommées, laq(ue)lle maintenant est occupée et servie par Noble Pierre de Lasalle, son frère... »

« ...Plus que les dits abbés de Lendresse, ses prédécesseurs ont fondé l'église paroissiale du dit lieu qui est bâtie dans les fonds de la maison abbatiale et joignant la dite basse-cour. Et en cette qualité tant lui que ses prédécesseurs ont été patrons de la dite cure et y ont présenté, vacation advenant. Et sur leur présentation, Monsieur l'évêque diocésien ou ses vicaires généraux ont pourvus de la dite cure les personnes par eux nommées, laquelle maintenant est occupée et servie par Noble Pierre de Lasalle, son frère... »

## Fermeture de l'église à la révolution

C'est autour de 1790, après la Révolution, que l'église de Lendresse est fermée sur ordre de la République. La Paroisse de Lendresse est rattachée à celle d'Arance.

Art. 37. (Arance, 719 A.)  
• Landrèlle, dont l'église est supprimée, est réunie à la paroisse d'Arance.